

Outdoor Experts

Le magazine de ceux qui font l'outdoor

La lettre de l'aventure
et des sports nature

N°129 - Juillet 2011

SPÉCIAL ÉTÉ



Escalade
la croissance verticale

Stand Up Paddle
le surf à l'assaut
des lacs et des rivières

Stations
comment
prendre le
virage du VTT

Trail

l'activité qui booste
le marché
de l'outdoor



Innovation

Les vêtements
techniques

Rencontre

Lynn Hill, la plus francophile
des grimpeuses américaines

Escalade

La croissance

Trente ans après que Patrick Edlinger ait fait connaître la discipline au grand public par ses prestations vertigineuses, l'escalade s'est imposée comme l'un des sports de plein air parmi les plus pratiqués.



verticale

A lors que Paris s'apprête à recevoir en 2012 les prochains Championnats du monde, il nous a paru intéressant de faire le point sur l'escalade actuelle, ses acteurs, sa gestion et son développement par les instances fédérales et sa réalité économique.

De la marginalité au sport

Si l'escalade est sortie de l'anonymat en France au début des années 80, elle le doit principalement à la figure emblématique de Patrick Edlinger, mis en scène dans deux films de Jean-Paul Jansen diffusés aux « Carnets de l'aventure », l'émission phare de l'époque. Le charisme d'Edlinger et la force des images de ce qu'il réalisait ont alors marqué les esprits jusque dans le grand public. Près de trente ans plus tard, le grimpeur « à mains nues » fait toujours référence.

Et pourtant, depuis, l'escalade a bien changé ! Si, fondamentalement, l'activité reste la même, à savoir se déplacer sur un support plus ou moins vertical en ne se servant que de ses mains et pieds pour progresser et du matériel pour assurer sa sécurité, l'escalade a connu de profondes mutations qui l'ont fait passer du statut de pratique marginale à celui de sport reconnu.

La marginalité, c'était celle d'une discipline pratiquée en dehors de tout cadre réglementaire, à une époque où le faible nombre des grimpeurs leur permettait d'être discrets, pour ne pas dire invisibles, lorsqu'ils allaient arpenter les falaises. Aujourd'hui, l'augmentation du nombre de pratiquants a conduit à l'obligation d'une gestion des sites qui sont, pour la plupart, situés sur des propriétés privées. De fait, il a fallu mettre en place un système de conventionnement entre une

instance officielle à savoir la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME), fédération délégataire, et les propriétaires des terrains concernés. Ces conventions signées ont des vertus multiples : elles dérogent les propriétaires de leur responsabilité en cas d'accident dû à la pratique de l'escalade sur leur terrain, mais elles obligent également la FFME à mettre en place des dispositifs d'information des grimpeurs, à entretenir les équipements de sécurité en place et à maintenir la propreté des lieux... Bref, un cadre réglementaire s'est progressivement imposé dans une grande partie des sites de pratique et si cela semblait inévitable et convient à une grande partie des acteurs de la discipline, il se trouve toujours des grimpeurs pour renâcler contre cette perte d'espaces de liberté si chère à l'esprit originel de l'escalade.

La « grimpe » accessible à tous

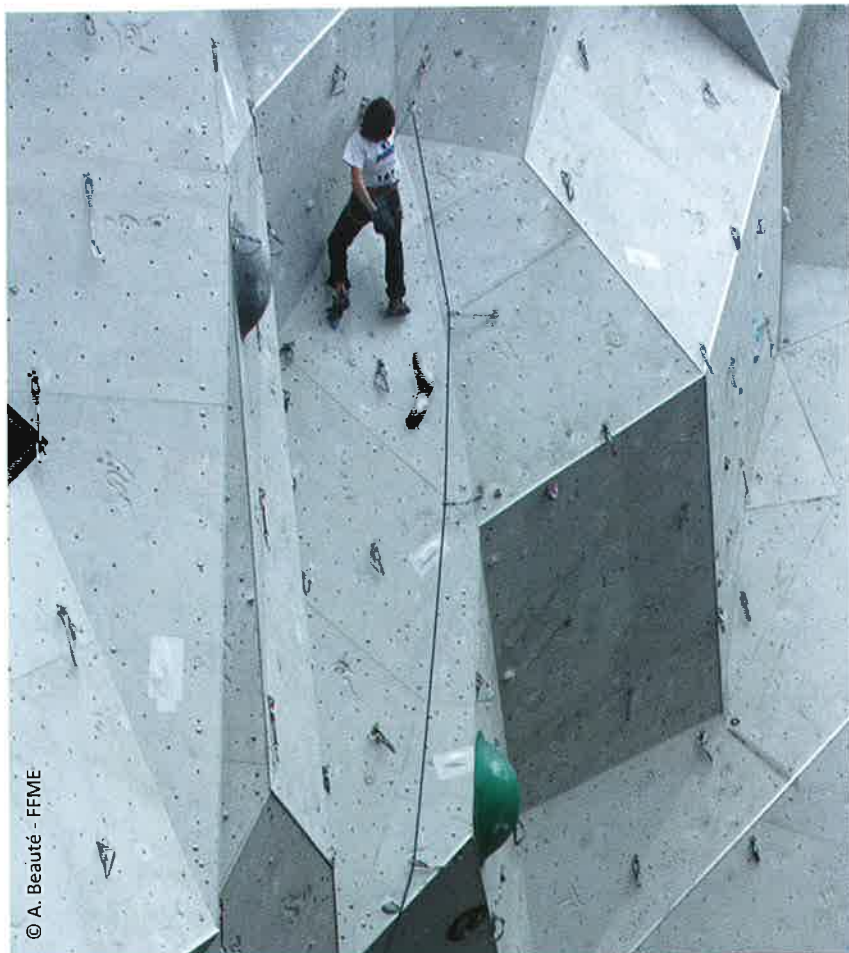
La marginalité, c'était faire quelque chose de différent en grimant, se démarquer du commun des quidams. Aujourd'hui, l'escalade est totalement intégrée au système social. Les enfants touchent presque tous un jour à l'escalade à l'école ; en effet, grâce à ses vertus en matière de psychomotricité et de responsabilisation (assurer son compagnon de cordée), l'escalade s'est imposée en trois décennies comme le second sport scolaire. Les structures artificielles d'escalade (SAE), qu'elles soient privées, associatives ou publiques, ont poussé comme des champignons dans les agglomérations urbaines et il est donc

désormais possible de faire de l'escalade même si l'on se trouve loin des sites naturels (blocs, falaises, grandes parois) qui étaient auparavant les seuls lieux de pratique possibles.

On dénombre en France, outre la soixantaine de structures privées (MurMur, Altissimo, Mur de Lyon...), environ un millier de SAE : clubs, salles de sport, gymnases. La poussée du mur d'escalade s'est accentuée au cours de la décennie passée et se poursuit aujourd'hui.

Les entreprises spécialisées dans l'installation de murs d'escalade ont globalement des carnets de commande bien remplis. La pionnière, Entre-Prises, a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires d'environ 3 millions d'euros, dont une part conséquente réalisée désormais à l'export.





© A. Beauté - FFME

Une escalade de plus en plus citadine

Cette forte croissance du nombre de SAE a induit naturellement une augmentation exponentielle du nombre de grimpeurs, lesquels viennent à l'escalade pour son aspect plus ludique que d'autres activités gymniques indoor. Parmi ces néopraticants de l'escalade découvrant l'activité par la résine des murs artificiels, bien peu franchissent néanmoins le cap de s'aventurer vers les sites naturels et leurs exigences techniques et logistiques plus grandes. Plus souvent, on constate même un effet de *zapping*, ces grimpeurs occasionnels changeant régulièrement d'activité sportive récréative, passant ainsi du squash à la natation en passant par l'escalade...

Les salles et murs d'escalade proposent donc une escalade certes aseptisée par les normes de sécurité

draconiennes des équipements sportifs, mais facile d'accès pour celui qui veut débiter ou s'entraîner. La météo importe peu *indoor*.

Généralement situées de manière très accessible dans les agglomérations, les SAE permettent de grimper lors de courts créneaux de temps et c'est ainsi que l'on a vu apparaître une pratique de 12-14 heures ou de soirée après les horaires de travail. On peut y trouver des compagnons de cordée sur place ou bien y grimper seul dans les espaces d'escalade sur bloc. Par ailleurs, les structures privées permettent de s'initier ou de se perfectionner grâce à des cours individuels ou collectifs dispensés par des professionnels diplômés d'état.

La découverte de l'activité par les SAE au sein du milieu urbain est l'axe de développement suivi par la FFME, présidée par Pierre You depuis 2005 (*lire interview p.34*).

L'explosion de l'escalade sur bloc

Autre point important dans l'évolution de l'escalade : l'essor de la grimpe sur bloc. Une activité née à Fontainebleau. A cela plusieurs raisons. Tout d'abord, le coût limité du matériel pour « entrer » dans l'activité : dans l'absolu, seule une paire de chaussons est de rigueur ! L'un des déclencheurs a été l'invention du matelas amortisseur transportable, appelé *crash pad*. Ces matelas permettent de limiter les risques traumatiques liés aux chutes à répétition. Par ailleurs, le bloc peut se pratiquer aussi bien seul (donc sans besoin de trouver un compagnon de cordée) qu'en groupe plus ou moins nombreux. Le partage et l'émulation de groupe sont des éléments clés de la compréhension du succès du bloc. Par ailleurs, la gestion logistique d'une sortie est simplifiée par le peu de matériel nécessaire, la durée des sorties (le bloc est un concentré de difficulté qui épuise rapidement) et la possibilité de facilement emmener et faire grimper les enfants avec soi. De fait, les jeunes parents peuvent allègrement continuer de grimper même avec des enfants en bas âge. Il suffit de se rendre en forêt de Fontainebleau le week-end pour le constater.

Un marché en hausse

Bien que se situant au second rang des sports scolaires pratiqués, l'escalade n'est pas le football ! Si l'on compte très approximativement un million de pratiquants occasionnels, le nombre de grimpeurs licenciés à une fédération est proportionnellement faible : la FFME compte environ 82.000 licenciés (soit une progression de 65% au cours des dix dernières années), tandis que la Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) en compte près de 80.000. Bref, on dénombrait donc à peine plus d'un pratiquant sur dix

qui serait affilié à une fédération, ce qui est souvent le cas pour les sports outdoor. Il reste donc de belles perspectives de «recrutement» pour ces deux fédérations... à la condition de mettre en place les politiques adéquates pour attirer ce potentiel d'adhérents !

L'importance de l'escalade au sein du marché plus général des produits d'alpinisme se mesure aisément à l'intérêt que lui portent les marques leaders. Ainsi, la plupart des grands noms du milieu montagne ont créé, voir lancé une ligne ou un label spécifique. C'est le cas par exemple de Patagonia avec sa gamme Rythm, de Millet avec Roc Session, de Salewa avec La Mano. Enfin, le géant Oxylane (Décathlon, Quechua...) a acquis, il y a deux ans, le fabricant chamoniard Simond pour en faire sa marque phare dans l'univers de l'escalade et l'alpinisme.

Le produit clef de la grimpe, c'est bien sûr le chausson d'escalade. La concurrence est très rude sur le créneau, entre les marques spécialisées (La Sportiva, Five Ten, Boreal, Scarpa...), les challengers pour bon nombre venus des pays de l'Est (Rock Pillars, Saltic...), les new comers qui grattent des parts de marché en proposant des produits différents (Mad Rock, EB), les généralistes qui diversifient leur offre pour couvrir globalement le marché (Millet, Edelrid). La plupart des fabricants et grands distributeurs gardant secrets leurs chiffres de vente, on est donc réduit à des estimations avec une fourchette large de 120.000 à 150.000 paires de chaussons. « Le marché progresse et nous avec ; je l'estime plutôt vers 150.000 paires », indique Philippe Geiben, directeur commercial de Millet.

Le groupe Oxylane-Décathlon domine le marché (30 à 40%) avec ses marques propres Quechua-Simond, en vendant jusqu'ici aux néo-praticants. Côté fabricants, La Sportiva reste leader : « Le marché

du chausson d'escalade est en expansion. Il bénéficie à la fois de l'engouement pour le bloc, plus ludique et accessible, et du développement de la grimpe dans les salles. Nous observons l'émergence d'une clientèle urbaine qui pratique l'escalade en salle, comme elle ferait de la musculation ou irait à la piscine.

Il y a clairement deux pratiques qui se dessinent », explique Christian Ventrillard, patron de La Sportiva France, qui déclare 39.000 paires vendues. « Nous continuons de progresser avec +11% en 2010 », ajoute-t-il. La seconde place est revendiquée par Millet, loin derrière avec 14.000 paires, et Five Ten est toujours bien présent. A souligner le redéploiement de EB depuis sa reprise par Frédéric Tuscan, qui a redynamisé les produits et l'image de cette marque historique.

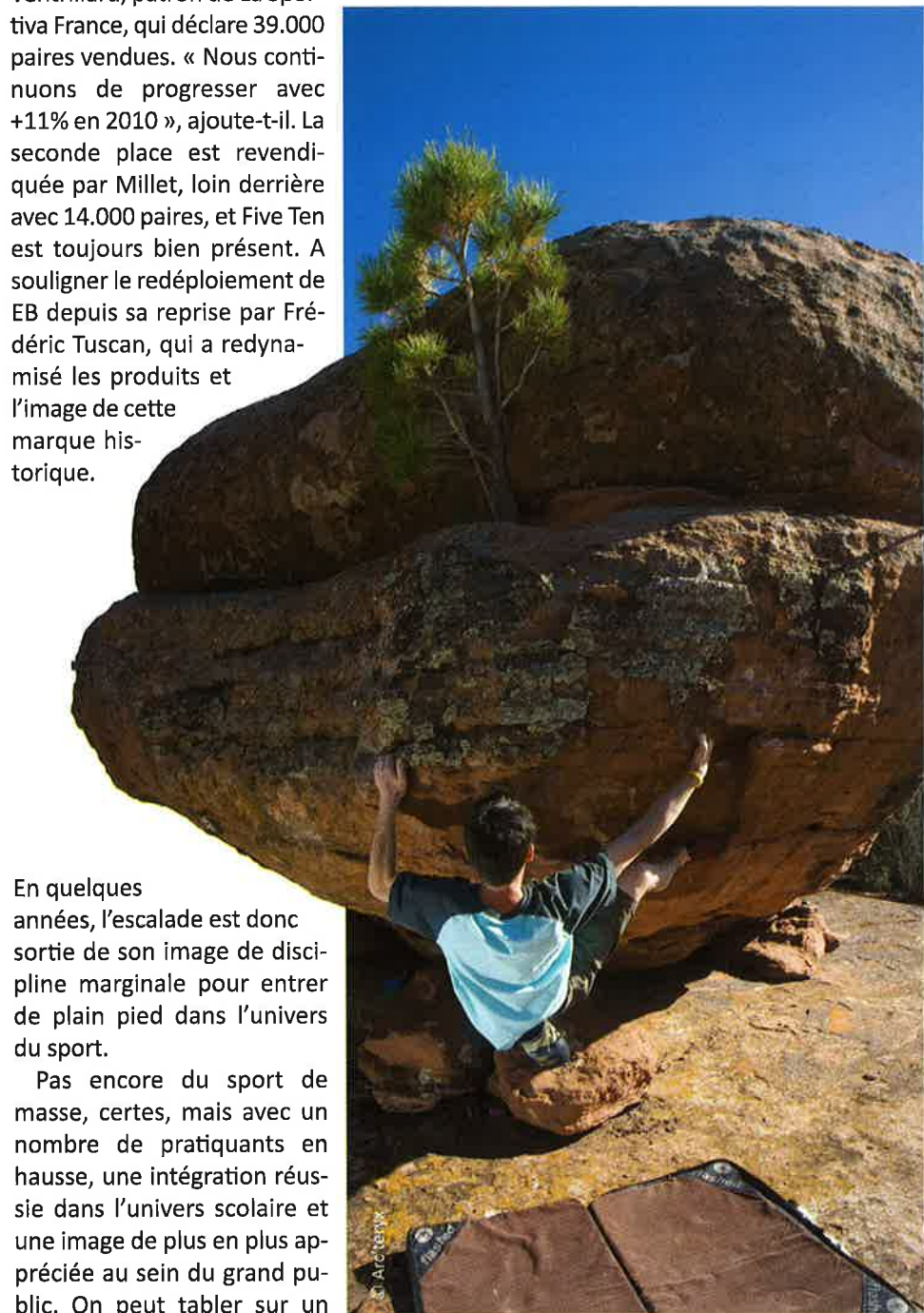
En quelques années, l'escalade est donc sortie de son image de discipline marginale pour entrer de plain pied dans l'univers du sport.

Pas encore du sport de masse, certes, mais avec un nombre de pratiquants en hausse, une intégration réussie dans l'univers scolaire et une image de plus en plus appréciée au sein du grand public. On peut tabler sur un

avenir des plus radieux pour la discipline. Ce ne sont certainement pas les professionnels de l'activité et les fédérations qui vont s'en plaindre.

En revanche, pour les pionniers et les «puristes» de la grimpe, le choc est parfois rude de constater qu'ils ne sont plus acteurs d'un jeu hors norme, presque rebelle. Ainsi va l'évolution de l'escalade... ●

Jean-Marc Chenevier



PIERRE YOU, Président de la FFME « AUJOURD'HUI, PLUS DE 1000 SITES D'ESCALADE SONT CONVENTIONNÉS »

Quels sont les axes de développement de l'escalade mis en oeuvre par la FFME ?

Très clairement, la logique que suit la fédération est orientée en deux axes.

Le premier est celui des sites naturels de pratique, essentiellement les falaises. La FFME se sert ici de ses relais locaux, en l'occurrence les Comités Départementaux et Régionaux (CD et CR) pour gérer la mise en



place et la maintenance d'un équipement aux normes qualitatives assurant la sécurité des pratiquants.

L'autre mission extrêmement importante de la FFME est le conventionnement des sites d'escalade qui permet aux propriétaires de se dégager de la responsabilité des accidents qui pourraient intervenir sur les sites de pratique sis sur leur terrain. En signant une convention avec la fédération, ils assurent leur sérénité. Aujourd'hui, ce sont plus de mille sites qui bénéficient de ce type de conventions et on peut affirmer que, dans plus d'un tiers des cas, sans ce dispositif l'escalade serait interdite sur ces falaises !

Le second axe de développement est tourné vers les SAE. Nous avons mis en place un plan national de développement qui vise à l'implantation de grandes structures d'importance nationale, voire internationale pour l'accueil de compétitions. Ces structures exigent des budgets considérables que la FFME ne peut assumer seule et c'est donc avec l'appui du CNDS et des collectivités locales que se montent les projets.

La FFME apporte pour sa part son expertise dans la maîtrise d'oeuvre, ainsi que la structuration de l'accueil d'une partie du public en créant, si besoin, un club gestionnaire de la structure. Il est important de noter que de tels murs d'escalade proposent une réelle attractivité dans la mesure où leur fréquentation peut être optimisée par l'utilisation des scolaires et autres publics que les seuls licenciés du club local.

En termes de licenciés justement, cette politique est-elle payante ?

En effet, les résultats sont là pour le démontrer : de 45.000 licenciés au milieu des années 90, nous sommes



passés à plus de 80.000 en 2011, avec encore une progression de plus de 5% entre 2010 et 2011 ! Une de nos forces, c'est la jeunesse de nos licenciés : la moyenne d'âge est de 27 ans et 42% ont moins de 18 ans. Et à partir du printemps 2012, la FFME va mettre en oeuvre un Baby Escalade pour accueillir des plus jeunes (3 à 5 ans), ce qui devrait venir encore renforcer durablement nos rangs.

Il reste pourtant des dizaines de milliers de pratiquants non licenciés. Comment capter ces personnes ?

C'est extrêmement difficile... et c'est le lot de toutes les fédérations de disciplines outdoor. Nous gérons des sports dont la base pratique dans un esprit libertaire et individualiste. S'ajoute à cela aujourd'hui une certaine culture de la consommation. De ce fait, on ne peut pas espérer une forte implication dans la discipline allant jusqu'à l'adhésion à une fédération, qui pourtant défend les intérêts de tous ces pratiquants !

Il y a quelques années, on s'orientait vers une fusion forcée entre FFME et FFCAM. Où en est-on ?

Ce n'est clairement plus d'actualité. Même si les relations sont devenues beaucoup plus sereines entre nos deux fédérations, une fusion serait trop compliquée car nos problématiques sont radicalement différentes... ● Jean-Marc Chenevier